

FICHE DE POSTE « ENSACF 2023-2024_CDD_S5-VT »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

Année 2023-2024

Recrute : 1 enseignant.e CDD (84h)

Champ disciplinaire : VT

1. Présentation générale de l'Ecole, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

ENSEIGNER PAR LE MILIEU

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif Central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiants, sont considérables. L'épuisement des ressources, les crises climatiques, sociales, sanitaires et environnementales que nous traversons sont autant de sujets qui impactent directement les métiers de la construction, de la transformation et de l'aménagement de nos territoires. L'ENSACF a décidé de s'interroger sur les conditions de cette crise globale pour permettre aux étudiants d'être des acteurs éclairés du monde dans lequel ils seront appelés à évoluer en tant que professionnels.

Mais face à ces enjeux, plutôt que d'en appeler à une dimension d'emblée globale et internationale, l'ENSACF a fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser ses missions (pédagogie, diffusion de la culture architecturale, animation du débat public, etc.) à partir du milieu qui est le sien. C'est la raison pour laquelle elle ambitionne de devenir un établissement de référence la thématique transversale **des territoires en marge** qui concernent directement sa biorégion d'implantation, en fondant sa pédagogie sur la pensée trans-scalaire et l'expérimentation. L'ouverture sur l'ailleurs, européen, international, s'envisage selon nous à partir de cet ici.

EXPLORATIONS

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Les activités pédagogiques et scientifiques de l'ENSACF s'orientent vers cette exploration d'autres possibles.

Ainsi, en cohérence avec notre territoire, l'UMR *Ressources* a choisi la thématique des « **marges** » comme objet de recherche, entre critiques et transgressions, résistances et résiliences. Il s'agit par-là de cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

En parallèle, l'ENSACF explore les outils de conception dans la pédagogie du projet autour de deux thèmes majeurs :

- **la pensée trans-scalaire**, qui s'appuie sur l'idée que la transformation des territoires se pense à toute les échelles, depuis la géographie jusqu'à la mise en œuvre de la matière. C'est une culture des interdépendances qui concerne le rapport de l'architecture à son milieu, à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant sa matrice que son empreinte. Il s'agit aussi du rapport qu'entretient l'architecture avec les disciplines associées par l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

- **l'expérimentation**, est une attitude de projet par le « faire » tout autant qu'un rapport au monde. Elle invite les étudiants à tester par eux-mêmes les dispositifs de transformations sociales et environnementales jusqu'à l'échelle 1 (ateliers hors les murs, *design build*, etc.)

Les quatre Domaines d'Etudes de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école en s'appuyant sur les territoires et les constructions dont on hérite. Ils visent à

équiper les étudiants face à une crise écologique qui se dévoile de plus en plus comme une crise de l'habitation humaine. Par le choix des territoires d'études et l'exploration de modes d'attention renouvelés face à des réalités fragilisées, les DE explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Ces enjeux invitent à réviser nos fondamentaux et à dépasser des approches strictement techniques de l'écologie. A la suite de Guattari et de ses trois écologies, il nous semble que la formation à l'écologie environnementale dans l'établissement doit s'accompagner d'une conscience des écologies sociale et mentale. La première invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, et nous engage à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde devenu très incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses. Comme les étudiants, les enseignants-chercheurs sont des explorateurs. Il s'agit de découvrir l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

2. DESCRIPTIF DU POSTES – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSACF recrute pour l'année universitaire 2023-2024 un.e enseignant.e chercheur.e pour enseigner le projet dans les champs VT en licence. Les missions relèveront de l'enseignement, de la recherche, et il leur sera demandé une forte implication dans les commissions et groupes de travail accompagnant les enseignements à l'ENSACF.

En licence : Semestre 5

UE 5.1– Projet transcalaire, projet urbain - 84hTD

En plus de la courte présentation des semestres retranscrite plus bas, les descriptifs de chaque Unité d'Enseignement sont accessibles sur le site de l'ENSACF <https://www.clermont-fd.archi.fr/organisation-des-etudes/> notamment dans le Livret de l'étudiant.

3. CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le.la candidat.e devra participer à séances d'atelier et jurys.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF.

Attentes de l'ENSACF

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat.e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- ses motivations à s'inscrire dans les enseignements présentés dans cette fiche de poste
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du.de la candidat.e, l'énonciation de propositions qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci, et avec l'organisation des enseignements de l'ENSACF.

Le.la candidat.e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

4. DESCRIPTIF DU PROFIL

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Une bonne connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère : l'« ici », tout autant que la capacité à le remettre en perspective au regard de territoires éloignés (des « AILLEURS ») ;
- Une expertise sur la diversité des pratiques en cours et leurs évolutions rapides ;
- Une pensée critique sur la relation entre l'architecture et la question environnementale
- Une activité de praticien dans le champ de l'architecture et/ou de l'urbanisme ;
- Une pratique professionnelle réflexive de la conception architecturale et urbaine ;

2 - Expériences et compétences spécifiques au poste

Les compétences attendues et décrites ci-dessous viennent en complément de celles décrites au point 1 :

- compétences pour la pensée transcalaire et compétences en projet architectural et en projet urbain

3 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Au sein du champs VT.

Au sein des équipes pédagogiques du semestre 5 de licence ; pour information, voici les thématiques de chaque semestre de licence :

- Licence 1 – ESPACE - Le premier semestre est une initiation à l'architecture. Il débute par un voyage d'immersion transdisciplinaire. Les étudiants abordent les thèmes fondamentaux de l'architecture, acquièrent un vocabulaire pour décrire et projeter, réalisent des expérimentations spatiales à différentes échelles, se familiarisent avec les outils de la représentation, acquièrent des connaissances techniques, historiques, philosophiques et paysagères. Proposant un premier regard sur la ville, le semestre 2 poursuit l'étude des fondamentaux de l'architecture, notamment avec l'histoire de l'ère moderne. S'appuyant sur l'échelle domestique, le projet explore les relations espace / usage de l'habiter, la gradation et les seuils depuis l'espace public jusqu'à l'espace intime. Dans un contexte urbain constitué, plusieurs propositions architecturales individuelles cohabitent et s'assemblent.
- Licence 2 – LIEU - Le semestre 3 prolonge les semestres précédents, avec une attention plus particulière portée aux enjeux constructifs. Il s'agit pour les étudiants de comprendre que tout édifice est par définition construit. Qu'il assemble, associe, superpose des matériaux aux caractéristiques propres capables d'émouvoir, de transformer un lieu en lui conférant une atmosphère. Le semestre 4 propose de penser l'habiter et réparer les lieux par les liens : comprendre dans quel territoire ils s'inscrivent (l'échelle métropolitaine, qui est plus spécifiquement abordée en S5), considérer une échelle plus restreinte "de voisinage" et partir du sol. Tout sol investi et construit (souvent abîmé) est un champ de questionnement fertile et donc une ressource à saisir : porter une attention fine aux lieux du quotidien (par la marche, l'observation, le relevé, l'histoire), interroger leur nature, définir ce qui fait lieu et ce qui fait lien, renforcer ce qui s'est déjà noué, retisser ce qui s'est délié entre l'architecture existante (habitat, atelier, commerce de proximité, petit équipement déjà présents sur les sites choisis) et l'espace offert aux vivants (puisque public ou pouvant le devenir) : les rues, les places, les jardins, les terrains vagues, les interstices, les tènements, les bords de rivières....
- Licence 3 – MILIEU – Le semestre 5 est consacré au milieu urbain et à la métropolisation : la compréhension d'enjeux, la formalisation spatiale d'une hypothèse de transformation urbaine permettent d'aboutir à une figure qui conditionne des situations de projets architecturaux. En retour, un travail à l'échelle domestique précise les modes de fabrication du projet en s'attachant à définir de manière simultanée les qualités des espaces publics, intermédiaires et privés et les typologies de logements interrogeant les usages, les modes de circulation, la densité, les espaces communs et la

variété des logements proposés. Les enseignements du semestre 6 sont articulés autour de questionnements sur les territoires ruraux : il s'agit ici d'élaborer un projet de territoire et de concevoir des projets d'architecture adaptés aux enjeux contemporains afin de proposer des alternatives à l'aménagement des territoires. Ces problématiques s'inscrivent dans le cadre plus large du réseau d'enseignement et de recherche Espace rural & projet spatial (ERPS).

4 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- architecte urbaniste

5. MODALITES DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le lundi 2 octobre 2023 à midi**, à l'attention de Monsieur le directeur de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par voie électronique, sous format exclusivement d'un lien « wetransfer » aux deux adresses suivantes :

ensacf@clermont-fd.archi.fr

helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du.de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du.de la candidat.e
- un dossier travaux pédagogiques (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)
- un dossier témoignant des activités de praticien du candidat
- une **note pédagogique** précisant la vision du.de la candidat.e en matière d'enseignement dans une école d'architecture en lien avec les enjeux contemporains de la discipline. Elle précisera en quoi les compétences et expériences du.de la candidat.e répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum)
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal**
- une **copie de la carte nationale d'identité**.

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis au point **3.** est laissée au libre choix du.de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points pourront être plus précisément développés par le.la candidate si il.elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien **seront auditionné.e.s le vendredi 6 octobre 2023 en présentiel**.

Les convocations et précisions horaires seront adressés aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le mercredi 4 octobre.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à : jean-dominique.prieur@clermont-fd.archi.fr, président du CPS
- sur le plan administratif à : veronique.bourieux@clermont-fd.archi.fr